



CRÉER DE LA VALEUR À TRAVERS LES DÉCOUVERTES

Corporation Aurifère Vior est une société d'exploration aurifère basée dans la province de Québec qui fait progresser deux projets multi-cibles à l'échelle du district — Ligneris et Kinebik — au cœur de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, l'une des principales juridictions minières aurifères au monde. Appuyée par une équipe de direction et technique possédant une feuille de route éprouvée de découvertes de plusieurs millions d'onces au Québec (Éléonore, Windfall), et entièrement financée par des partenaires stratégiques, dont Gold Fields, FSTQ, SIDEX et Investissement Québec.

NOTRE OBJECTIF : DÉCOUVRIR DE 3 À 5 MILLIONS D'ONCES D'OR

Grâce à une exploration systématique, à l'échelle du district, de corridors structuraux hautement prospectifs à Ligneris, à Kinebik et sur d'autres projets.

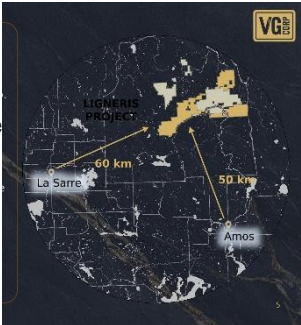
PROJET LIGNERIS

50 km au NO d'Amos, Québec

1 023 droits exclusifs d'exploration · 53 010 ha · >40 km de ceinture volcanique felsique fertile

Faits saillants

- Indices d'or orogénique et de minéralisations polymétalliques riches en or de type VMS (gisements de type VMS testés en profondeur et le long de leurs extensions latérales.
- Plusieurs nouvelles cibles de forage aurifère identifiées; à proximité des infrastructures.
- Résultats récents : LI-26-002 : 35,2 g/t Au / 3,0 m
LI-26-010 EXT : 7,94 g/t Au / 4,0m
LI-26-005 : 5,64 g/t Au / 4,0 m
LI-26-038 : 5,64 g/t Au / 4,9 m
- Programme de forage actuel de 30 000 m.



PROJET KINEBIK

40 km au NE de Lebel-sur-Quévillon, Québec

1 248 droits exclusifs d'exploration · 73 772 ha · 50 km le long de la faille Casa Berardi, Cameron

Faits saillants

- Même corridor structural que plusieurs gisements de plusieurs millions d'onces (Casa Berardi, Windfall, Nelligan, Douay).
- Or orogénique, or dans les intrusions felsiques et formation de fer aurifère.
- Plusieurs nouvelles cibles de forage et cibles de suivi identifiées.
- Programme de forage actuel de 15 000 m.



STRUCTURE FINANCIÈRE ET CORPORATIVE

26,7 M\$

Fonds de roulement ajusté ⁽¹⁾
Au 30 juin 2026

416 M

Actions en circulation
Au 20 août 2026

41,6 M\$

Capitalisation boursière (0,10 \$/action)
Au 25 août 2026

(1) Le fonds de roulement ajusté est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond au fonds de roulement auquel sont ajoutés les placements (portion non courante) et passif lié à la prime sur les actions accréditives.

DIRECTION ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Direction		Conseil d'administration	
Mathieu Savard <i>Président et chef de la direction</i>		Mathieu Savard <i>Président, chef de la direction et administrateur</i>	Don Njegovan <i>Administrateur</i>
Pascal Simard <i>Vice-président, Exploration</i>		Mark Fedosiewicz <i>Président du conseil</i>	Andre Le Bel <i>Administrateur</i>
Ingrid Martin <i>Chef de la direction financière</i>		Julie Lafleur <i>Administratrice</i>	Johan Pool <i>Administrateur</i>
			Charles-Olivier Tarte <i>Administrateur</i>

POURQUOI VIOR

Juridiction reconnue

Le Québec figure parmi les meilleures juridictions minières au monde.

Équipe chevronnée

Feuille de route de découvertes aurifères de plusieurs millions d'onces au Québec.

Situation financière solide

Appui stratégique de Gold Fields, FSTQ, SIDEX et Investissement Québec.

Mathieu Savard, Président et chef de la direction
msavard@vior.ca · vior.ca

Énoncés prospectifs

Ce sommaire contient de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, la quelle est fondée sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations en date du présent communiqué. Le s énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les énoncés relatifs à la clôture de la transaction, à la capacité d'obtenir les approbations requises de la Bourse de croissance TSX, à l'importance de l'expansion du district de Ligneris par la Société, aux activités d'exploration prévues et aux objectifs à long terme de la Société, au potentiel des propriétés Kinebik, Peacock et Launay, à la capacité de l'exploration (y compris le forage) de prédire avec exactitude la minéralisation, à la production éventuelle sur l'une ou l'autre des propriétés de la Société, à l'importance des résultats d'exploration antérieurs sur les propriétés Kinebik, Peacock et Launay, ainsi qu'à la capacité de la Société de générer des rendements pour ses actionnaires et des avantages à long terme pour ses parties prenantes. Tout énoncé comportant des discussions relatives à des prédictions, attentes, interprétations, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses, événements ou performances futurs (utilisant souvent, mais pas toujours, des expressions telles que « prévoit », ou « ne prévoit pas », « est prévu », « interprété », « selon la direction », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « prévu », « prévisions », « estime », « croit » ou « a l'intention » ou des variantes de ces mots et expressions, ou indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « pourraient bien » ou « seront » pris, se produire ou être atteints) ne constitue pas un énoncé de fait historique et peut constituer de l'information prospective, et vise à identifier de l'information prospective. Cette information prospective est fondée sur des hypothèses et des estimations raisonnables de la direction de la Société, au moment où elles ont été formulées, et comporte des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels des sociétés diffèrent sensiblement de tout résultat, performance ou réalisation futurs, exprimés ou implicites, dans cette information prospective. Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué soit fondée sur ce que la direction croit, ou croyait au moment de sa formulation, être des hypothèses raisonnables, les parties ne peuvent garantir aux actionnaires et aux acheteurs éventuels de titres que les résultats réels seront conformes à cette information prospective, car d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats ne soient pas ceux anticipés, estimés ou prévus, et ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité de l'exactitude et de l'exhaustivité de cette information prospective. La Société ne s'engage pas et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs ou cette information prospective pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf si la loi l'exige.